

Strasbourg, le 12 mai 2011

Pré rapport

Sylva SLECHTOVA-NOVAKOVA présente une thèse de 180 pages et 40 pages de documents en annexe, intitulée « *La production et la perception du schwa (E caduc) en français et en tchèque. Etude comparée et applications pédagogiques* » sous la codirection des professeurs Marie DOHALSKA à l'université Charles à Prague et Philippe MARTIN à l'université Paris Diderot.

Le travail est présenté en trois parties :

1 – Une partie théorique (70 pages)

Elle présente et compare le statut du « E caduc » en français et en tchèque : terminologie, traits phonétiques, valeur phonologique, bibliographie, contexte facilitateur, en poésie et dans le chant.

2 – Une partie expérimentale (35 pages)

Elle comprend trois expériences :

. perception par des Français de mots tchèques contenant des / r / ou / l / syllabiques et non syllabiques,

. perception de pseudo - mots français par des Français, des Tchèques francophones et des Tchèques non francophones,

. perception de mots français contenant un ou deux schwas par des Français et des Tchèques.

L'analyse acoustique est effectuée à partir du programme WinPitch de Philippe MARTIN. Les spectrogrammes présentés sont de grande qualité.

3 – Une partie de réflexion pédagogique (22 pages)

Elle propose des supports didactiques de sensibilisation à « la vie multiple du schwa ». Comme la thèse est « conçue dans une perspective pédagogique » (cf. résumé page 4), le lecteur reste en attente de propositions plus ciblées à peine évoquées dans la conclusion générale. En didactique tout enseignant sait d'expérience que c'est la façon de présenter et de se représenter les choses qui importe. Sur ce plan la candidate n'a pas suffisamment osé franchir le pas.

La bibliographie sur le sujet ne pouvait évidemment être exhaustive.

Si la production et la perception du schwa ont quelque chose en commun dans les deux langues, il semble que ce soit essentiellement en fonction du contexte consonantique : suites de consonnes prononcées en français, consonnes syllabiques en tchèque. C'est dans une perspective didactique que les deux phénomènes sont comparés.

Dans ce cadre, le contexte consonantique en français est nettement plus diversifié qu'en tchèque ce qui explique le grand nombre de pages consacrées avec pertinence dans la partie dite théorique au schwa en français parlé, en poésie et en chant. Mais il aurait été intéressant dans cette perspective que la candidate prenne davantage position en fonction de critères didactiques qui font problème au lieu de se contenter de présenter les différents points de vue, comme elle le fait dans la première partie. La règle dite des trois consonnes, par exemple, n'était-elle pas à rapprocher des consonnes syllabiques dans la mesure où c'est la nature des consonnes successives qui conditionne la syllabation en français parlé ?

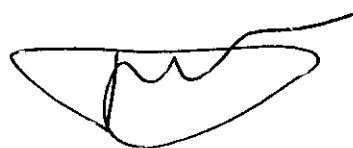
Les expériences de la deuxième partie confirment l'influence de L1 et de la graphie. Mais d'un point de vue didactique est-il judicieux d'attirer l'attention sur la présence ou l'absence d'un élément problématique ; ne vaut-il pas mieux l'intégrer dans un cadre plus général ? Comme le français à la différence du tchèque ne possède pas d'accent lexical, il convient d'en tirer les conséquences sur ce qui explique soit la présence, soit l'absence de cet élément. En effet, la réduction en français parlé ne concerne pas uniquement le schwa.

Pourquoi d'autre part assimiler la consonne syllabique à un schwa alors qu'elle peut être perçue comme une voyelle /a/, /e/ ou /o/ (cf. page 106) ?

Au vu de l'importance accordée à la graphie « e », il semble que l'enseignement de l'oral soit encore trop dépendant de la forme écrite et que la prise de conscience du fonctionnement autonome de l'oral par le corps professoral (cf. page 15) soit une priorité. Si les apprenants actuels ont certaines difficultés de compréhension, c'est que le modèle qu'on leur a donné s'éloigne de plus en plus de la réalité du français parlé de nos jours. En didactique il convient d'aller à l'essentiel. L'enseignement de l'oral ne peut se contenter de nos jours à n'être que de l'écrit oralisé, comme en témoignent indirectement les difficultés des apprenants tchèques.

Je donne un avis favorable pour que cette recherche arrive à soutenance.

Pour valoir ce que de droit



François Wioland

Professeur émérite

Université de Strasbourg